

DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Je soussigné (e),

Je suis un : Particulier Date de naissance : Autre :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Mail :

N° téléphone : Portable :

Propriétaire de l'ensemble immobilier

A l'adresse : Code postal : Ville :

Référence cadastrale :

Type d'usage des locaux : Habitation principale Autre :

A but locatif Opération Immobilière

Date d'achèvement de la construction si existante: Présence d'une source ou d'un puits : OUI NON

Existe-t-il déjà d'autres branchements : NON OUI Eau Assainissement

Date de début des travaux de la construction: Date de mise en service du bâtiment:

Détail de la demande

Date souhaitée des travaux (sous réserve de remise d'un dossier complet et du délai d'instruction) :

Type d'effluents à raccorder

Eaux Usées Domestiques Eaux Pluviales Eaux Usées Industrielles (avec prétraitement)

Documents à fournir en vue de l'instruction de la demande :



- Le plan de masse avec la position souhaitée du (ou des) branchement (s).
- La profondeur(s) souhaitée(s)
- L'attestation de propriété avec un extrait cadastral.
- Extrait Kbis pour les sociétés.

- ❖ J'accepte les tarifs de redevances.
- ❖ Je m'engage à payer les frais de branchement, à dater du jour de l'exécution des travaux.
- ❖ Je m'engage, en outre, à subir les augmentations ou diminutions de tarif qui pourront être votées par le Conseil Communautaire et visées par l'autorité, la préfecture.

Limoges, le Signature :



- ❖ Les indications fournies dans le cadre de votre contrat font l'objet d'un traitement informatique. Vous bénéficiez bien évidemment du droit d'accès et de rectification prévu par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978.

Formulaire à retourner par voie postale ou mail :



Limoges Métropole
Service assainissement
19 rue Bernard Palissy
87031 Limoges cedex 1



eau-branchements@limoges-metropole.fr



05 55 45 63 14

N° d'affaire :  **Partie réservée au service**

Branchement assainissement : Unitaire Ø.....mm

Séparatif : EU Ø.....mm EP Ø.....mm

N° DT:

N° Concession :

N° Permis de construire :

N° Permission de voirie:

TVA réduite: OUI NON

(Si la date de réalisation des travaux de branchement est postérieure d'au moins 2 ans à la date d'achèvement de la construction ; et si l'usage des locaux est domestique)